



La Fédération
des francophones de la
Colombie-Britannique

Historique

de la communauté francophone
en Colombie-Britannique
et de son organisme porte-parole

Au tout début

Les premiers blancs à travailler et à vivre en Colombie-Britannique avec quelques Écossais furent les Canadiens-français.

Lorsque Alexandre Mackenzie, premier européen à traverser les montagnes Rocheuses, laissa sa marque sur le rocher Bella Coola le 22 juillet 1793, il était accompagné de six voyageurs canadiens-français. Charles Doucette, Joseph Landry, François Beaulieu, Baptiste Bisson, François Courtois et Jacques Beauchamp étaient les premiers francophones sur le territoire qui allait devenir la Colombie Britannique.

En 1805, plus de vingt Canadiens-français accompagnant Simon Fraser commencèrent le premier d'une série de voyages qui eurent comme résultat la construction de nombreux forts pour le compte de la Compagnie des Territoires du Nord-Ouest. Douze ans plus tard, plus de 300 Canadiens-français se trouvaient dans les vallées de la province faisant le commerce de la fourrure et travaillant la terre. Ils furent les premiers colonisateurs de la Colombie-Britannique.

Sur une population de 6 900 âmes de descendance européenne sur le territoire, plus de 60 %

étaient des Canadiens-français. Bien que formant des groupes de plus en plus homogènes et assez nombreux à l'époque en comparaison à l'ensemble de la population, les Canadiens-français ne purent



Alexander Mackenzie



Au tout début suite



Simon Fraser

**Avec l'arrivée de familles
du Québec en 1909,
une communauté
francophone se forma
sur les rives de la
rivière Fraser à l'est
de Vancouver et fonda
la première paroisse
de langue française en
Colombie-Britannique.**

jamais former une ou des communautés officielles comme ce fut le cas dans les provinces des prairies.

Suite à la ruée vers l'or et l'arrivée massive d'immigrants à la fin du 19^e siècle, les Canadiens-français se retrouvèrent minoritaires. Avec l'arrivée de familles du Québec en 1909, une communauté francophone se forma sur les rives de la rivière Fraser à l'est de Vancouver et fonda la première paroisse de langue française en Colombie-Britannique. Connue sous le nom de Notre-Dame de Lourdes, la paroisse grossit et la communauté prit le nom de Maillardville en 1912, nom de leur premier curé, le R.P. Edmond Maillard, o.m.i. Le gouvernement de Victoria leur refusa toutefois le droit de s'incorporer en village et Maillardville demeura un quartier de Coquitlam. Encore une fois, les francophones devaient céder devant la loi du plus grand nombre, comme ils avaient dû le faire en 1881 lorsque le Père Durieu obtenait une réponse négative à la pétition qu'il avait fait parvenir à l'Assemblée législative pour demander la reconnaissance des écoles catholiques et

françaises. La réponse fut encore non en 1951 quand les francophones de Maillardville demandèrent l'aide du gouvernement provincial pour le financement de leurs écoles. À l'automne 1994, le gouvernement de la Colombie-Britannique demeura fidèle à son histoire en refusant de permettre aux francophones d'exercer le droit de gestion de leurs écoles conférées par la Charte canadienne des droits et libertés, forçant ainsi les parents francophones à se porter devant les tribunaux pour obtenir gain de cause.

Les défis quotidiens n'ont toutefois pas sapé l'énergie des francophones de la Côte Ouest. Parmi leurs plus grandes réalisations, on retrouve la création du deuxième journal de la province, *Le Courrier de la Nouvelle-Calédonie* qui se disait « l'organe des Canadiens-français dans les possessions anglaises » en 1858, trois hôpitaux (St. Mary's Hospital à New Westminster en 1886, St. Paul's et Mount St. Joseph à Vancouver en 1895 et 1944), des écoles, des missions, des forts et une quantité de clubs et d'associations.



Grâce à l'habileté des Voyageurs et à la connaissance que ces Canadiens-français avaient des premières nations, Mackenzie, Fraser et Thomson (1807), ont pu voyager par les cours d'eau et à travers les forêts et ainsi développer le commerce des fourrures dans l'ouest, qui fut la base du développement de la Colombie-Britannique.

La vie associative

Dès 1860, les francophones commencèrent à se regrouper. Deux philanthropes français, Jules Rueff et Sosthènes Driard, fondèrent la Société Française de Bienfaisance et Secours Mutuels de Victoria, plus connue sous le nom de The French Benevolent Society.

Un archiviste provincial écrivait un peu plus tard « La création de cette Société prouve combien le principe d'association était devenu une caractéristique nationale du peuple français ». L'année 1905 voyait la fondation du premier organisme socioculturel francophone, L'Union Canadienne-Française de Vancouver. Unis par des liens communs au travail dans l'industrie du bois et à l'église dans

les paroisses qu'ils avaient fondées, les francophones de Maillardville faisaient preuve de sentiments communautaires en créant des équipes de hockey et de base-ball ainsi qu'une fanfare. Parmi les regroupements francophones créés depuis le début du siècle, on retrouvait le Cercle dramatique et musical qui devenait ensuite l'Association des Dames et Demoiselles

de Langue Française, l'Association Canadienne-Française et le Club Montcalm. C'est parmi ce regroupement d'hommes canadiens-français désireux de partager leurs intérêts intellectuels et artistiques qu'on retrouvera plus tard les dirigeants de la Fédération Canadienne-Française de la Colombie-Britannique, qui deviendrait par la suite la Fédération des Franco-Colombiens et, en 1992, la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique.

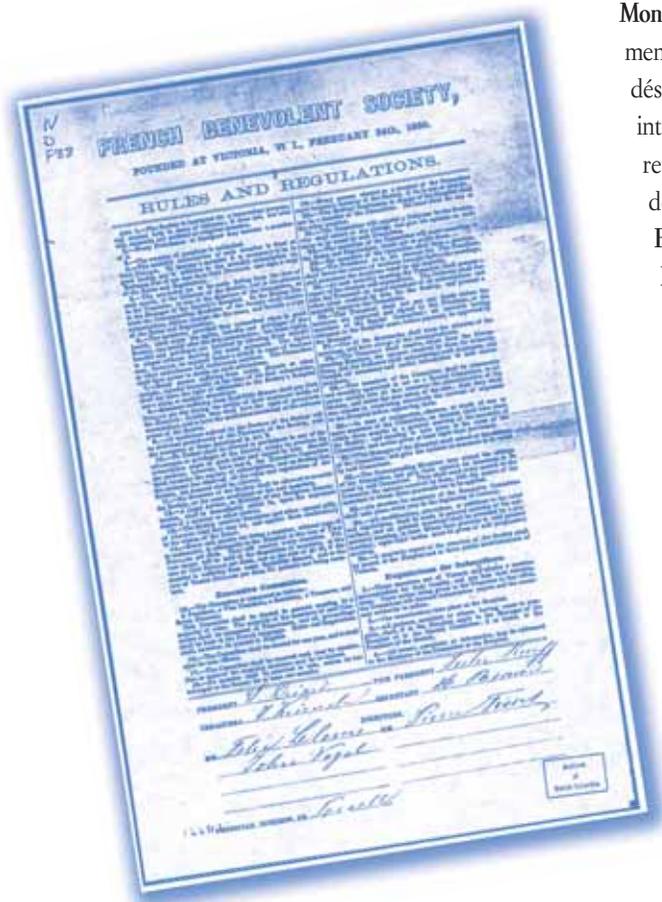
Pendant ces années de croissance, plusieurs organisations furent également fondées à Victoria, Port Alberni, Duncan, New Westminster, etc. C'était des organisations sociales, récréatives, religieuses et théâtrales.



La première presse d'imprimerie en C-B. Cette presse fut apportée de France. Elle fut utilisée pour imprimer le journal *Le Courrier de la Nouvelle-Calédonie*.

On voulait rehausser le moral des francophones et exiger le respect de la part des concitoyens de langue anglaise. On voulait aussi sensibiliser les Canadiens-français de l'Est du pays au sort des Franco-Colombiens qui « luttèrent pour leur survivance ».

« La création de cette Société prouve combien le principe d'association était devenu une caractéristique nationale du peuple français ».



Un regroupement provincial voit le jour

En 1945, la nécessité d'un regroupement provincial commença à se faire sentir.

Depuis une quinzaine d'années, la population francophone augmentait, dû en grande partie à l'arrivée de francophones fuyant la dépression économique dans les provinces des prairies. La formation de centres d'entraînement militaire sur la Côte Ouest pendant la guerre y avait également attiré un nombre de recrues francophones qui épousèrent des gens locaux et s'établirent de façon permanente en Colombie-Britannique.

Il existait alors plusieurs organismes, mais ceux-ci étaient isolés les uns des autres et les moyens de communication et de transport étaient loin d'être efficaces. Ignorés par le

gouvernement fédéral, ignorés par le gouvernement du Québec de l'époque, ignorés par leur propre gouvernement provincial, les francophones de la Colombie-Britannique décidèrent de s'unir et de faire front commun pour garder vivantes leur langue et leur culture dans une province qu'ils avaient aidée à bâtir mais qui refusait de les reconnaître.

Le besoin de se regrouper et de faire cause commune était partagé par tous les centres « organisés ». Ce fut le *Club Canadien-Français de la Colombie-Britannique de Victoria* qui fit les premiers pas. Agissant au nom du Club, Yvonne Fortin-Terrien, Cécile Goguillon et sa fille Irène

Goguillon partirent en « tournée de propagande française » à Duncan, Vancouver et New Westminster. Elles rencontrèrent les membres des divers comités exécutifs et ensemble, tous acceptèrent le principe d'une fédération rassemblant les cercles à travers la province. Cette fédération embryonnaire devait « promouvoir la survivance française en Colombie et pourvoir au bien moral, intellectuel et physique de ses membres ».

Le « Premier congrès de langue française » fut convoqué à Victoria le 24 juin 1945 et on y forma deux comités provisoires, l'un représentant l'Île de Vancouver, présidé par



Le Congrès de fondation de la Fédération Canadienne-Française de la C.-B., en 1945.

Un regroupement provincial voit le jour suite

Mme Yvonne Terrien, l'autre le continent, présidé par M. Arthur Chéramy de Maillardville. Lors de cette assemblée, les deux comités provisoires furent dissous et un comité permanent fut élu pour un mandat d'un an. Arthur Chéramy fut élu le premier président de la Fédération et les organismes francophones devinrent des Cercles de la Fédération Canadienne-Française de la Colombie-Britannique. La mission du tout nouvel organisme provincial était de « défendre la langue et les intérêts religieux des Canadiens-français en Colombie-Britannique ». La Fédération d'alors avait pour patron St-Jean-Baptiste et pour devise « Dieu et nos droits nous maintiendrons ». Toute personne catholique de la langue française résidant en Colombie-Britannique était de droit membre en payant sa cotisation de 1,00 \$.

La nouvelle de la fondation de la Fédération fut bien reçue en province et dès la première année, on vit la formation de cinq cercles organisés : Victoria, Vancouver, Maillardville, Port Alberni et Duncan. Le siège social de la Fédération était à Victoria et trois ans plus tard, la F.C.F.C.B. comprenait dix cercles : Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame de Fatima, Vancouver, Victoria, Port Alberni, Duncan, New Westminster, Kelowna, Nanaimo et Chemainus.

Le rôle et l'étendue des pouvoirs de la Fédération

Les premiers dirigeants de la Fédération tentaient de définir un « territoire légitime » pour les Canadiens-français en instituant un cadre organisationnel.

En plus des Cercles, on continuait de fonder des paroisses et certaines s'affiliaient à la Fédération. Le triangle Fédération-Cercle-Paroisse délimitait la communauté et permettait une plus grande activité dans plusieurs régions de la province. On s'occupait de la représentation de la communauté, de campagnes de financement, de promotion de la province auprès des autres communautés francophones au pays afin de les y attirer. Les grandes réalisations de l'époque allant jusqu'au début des années 1960 comprenaient la production d'une émission de radio en français d'une durée d'une demi-heure par semaine sur les ondes de CKNW à New Westminster, des classes de français dans les paroisses locales, des services de poste dans les librairies françaises et la formation de groupes de théâtre et chorales.

À sa fondation, le but principal de la Fédération était de regrouper les Canadiens-français et leurs associations pour la « défense de leur langue et de leurs intérêts religieux ». Jusqu'à 1962, il fallait être Canadien-français et catholique pour en devenir membre. La messe était célébrée avant chaque assemblée annuelle et réunion du conseil d'administration. De plus, le rapport du directeur spirituel (toujours un prêtre) faisait partie de l'ordre du jour des assemblées annuelles. Il avait été décidé que la Fédération aiderait chaque groupe à fonder une paroisse, « seul moyen à l'époque de regrouper les francophones ». Dix ans plus tard, quatre paroisses avaient été fondées comprenant la construction de trois églises et l'achat de la quatrième; deux écoles paroissiales (Vancouver et Maillardville)

accueillaient près de 1 000 enfants et deux caisses populaires (Maillardville et Vancouver) avaient vu le jour. En 1951, lors de l'inauguration de la paroisse Notre-Dame des Victoires à Port Alberni, il était rapporté que cette action n'était que le début de la fondation de 20 à 25 paroisses.

L'élan se poursuivit pendant plusieurs années. Parmi les objectifs que l'on se donnait,

• • • • •
Les grandes réalisations de l'époque allant jusqu'au début des années 1960 comprenaient la production d'une émission de radio en français d'une durée d'une demi-heure par semaine sur les ondes de CKNW à New Westminster

citons l'organisation d'une « campagne d'influence en faveur du français à la maison », d'un Festival de la chanson française, de sections pour les jeunes qui s'occuperaient d'organisations sportives, musicales, théâtrales, et la création d'un « insigne distinctif » pour les délégués aux congrès de la Fédération. Mais tout n'était pas que regroupement. On revendiquait toujours l'exercice des droits scolaires.

La quête des droits scolaires et d'un avenir meilleur

Les paroisses de Maillardville, Notre-Dame de Lourdes et Notre-Dame de Fatima, fatiguées d'avoir à quêter continuellement pour le maintien de leurs écoles, décidèrent de les fermer et 840 élèves des 24 classes primaires et secondaires « envahirent », en avril 1951, les écoles publiques de Coquitlam.

On cherchait à forcer le gouvernement provincial à financer les écoles indépendantes, pour la plupart catholiques. Cette action ne connut pas le succès voulu. Seules, les deux écoles souffrirent de cette action à répercussion provinciale et même nationale. Les Sœurs du Saint-Enfant-Jésus qui enseignaient dans ces écoles partirent pour le Québec.

Les Franco-Colombiens reçurent quelques appuis moraux et financiers des autres

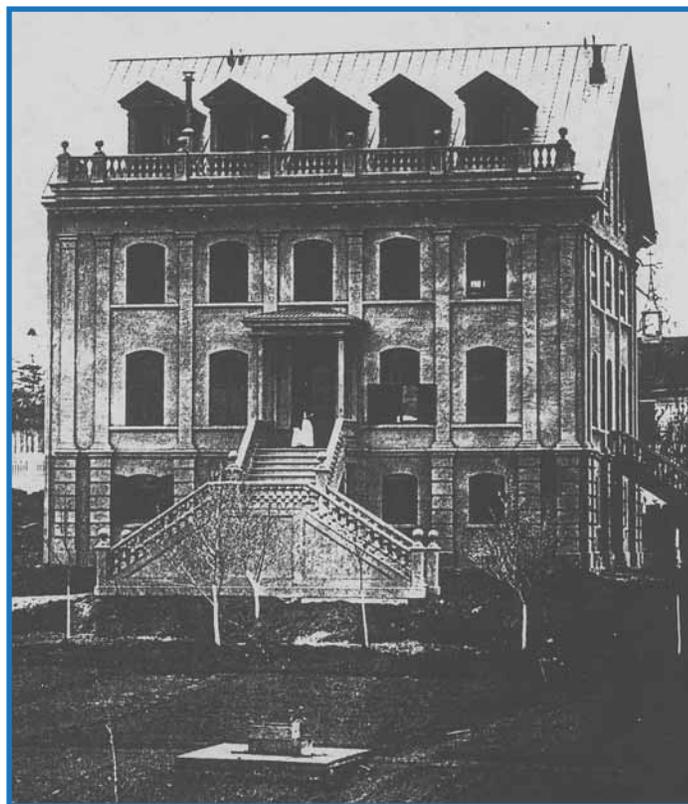
On cherchait la force et la cohésion qui prouverent aux gens de l'extérieur qu'il y avait « unité dans nos rangs ».

francophones du Canada, et surtout du Québec, mais c'était insuffisant pour faire changer d'idée le gouvernement provincial. L'indignation des francophones se manifesta par l'ouverture de campagnes de souscription à travers le pays. Cette action servit à la réouverture des deux écoles mais les Franco-Colombiens perdirent leurs cours secondaires. Pour couvrir la fermeture de ces écoles et faire un reportage sur la situation des Franco-Colombiens, le journal *Le Devoir* envoya le journaliste Pierre Laporte qui allait devenir plus tard ministre au Québec et mourir tragiquement lors de la crise d'octobre 1970 au Québec. M. Laporte fit plus qu'un reportage,

il lança dans *Le Devoir* une campagne publique pour aider à bâtir une école dans la paroisse Saint-Sacrement.

Dans toute cette affaire, les francophones de la Colombie-Britannique se retrouvèrent avec une troisième école élémentaire, mais ils avaient perdu l'élan de regroupement des années 1940. Pour ajouter à leurs difficultés, les cinquième et sixième paroisses fondées, Notre-Dame des Victoires à Port Alberni et Notre-Dame de la Paix à

New Westminster, furent les dernières. Notre-Dame des Victoires devint unilingue anglaise malgré la présence de deux prêtres canadiens-français et Notre-Dame de la Paix devint éventuellement Our Lady of Peace Korean Mission. D'autres paroisses ont été fondées, entre autres à Prince George et à Dawson Creek, grâce à l'aide des Franco-Colombiens, mais ces paroisses ne devinrent même pas bilingues et n'utilisèrent que l'anglais, même si parfois une école ou une caisse populaire y était créée. Les francophones qui habitaient les grands centres nantis de paroisses, d'écoles et de caisses étaient arrivés à bout de souffle. Comme les francophones habitant les petites localités étaient trop peu nombreux pour se



Académie Sainte-Anne.
A été le premier convent de la province.

bâtir des paroisses à eux, et ceux des grands centres ne se voyaient plus recommencer ailleurs ce qu'ils avaient fait chez eux, l'action de la Fédération ralentit considérablement même si on invitait les francophones à faire preuve de solidarité. On cherchait la force et la cohésion qui prouveraient aux gens de l'extérieur qu'il y avait « unité dans nos rangs ». Il ne s'agissait pas de critiquer le passé, mais de bâtir l'avenir.

Les problèmes et le renouveau de la Fédération

En 1961, âgée d'un peu plus de quinze ans, la Fédération était devenue une institution solide, efficace et fiable représentant des francophones de la Colombie-Britannique. C'est du moins ce qu'en pensaient les gens de l'extérieur de la province.

Quant à ses membres, c'était autre chose. Nul n'est prophète dans son pays! En effet, de la part de ses membres, la Fédération recevait plus de critiques que de considérations, si bien que pour préparer le congrès annuel, les dirigeants firent parvenir des questionnaires de plus de 100 questions à chaque cercle. Les questions portaient sur la nécessité de la Fédération, ses membres, son exécutif, son secrétariat, les cercles locaux, le financement, ses relations avec les différents programmes scolaires et post-secondaires, et ses prévisions d'avenir. Quelques-unes des questions suggéraient que l'on dissocie la culture et la religion. Dans la section financement, on prévoyait un secrétariat permanent.

Cette réflexion se poursuivit pendant plusieurs années. En 1964, le dynamisme et la vitalité de nouveaux jeunes membres de l'administration de la Fédération amenèrent un changement d'orientation au sein de l'organisme. On voulait une fédération représentative non seulement sur le plan provincial mais aussi sur le plan national. Pour pouvoir grandir et plaider la cause des francophones en Colombie-Britannique, il fallait laisser le noyau paroissial. La Fédération demanda une charte comme organisme provincial sans but lucratif et l'obtint. Elle continua son programme de promotion de la langue française en présentant des mémoires au ministère de l'Éducation et à la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, en fournissant des bourses aux élèves étudiant le français, en organisant des activités socioculturelles, et en continuant les émissions de radio et le recrutement.

Grâce à l'aide financière du Québec, du Conseil de la vie française et de l'Association

canadienne d'éducation de la langue française, la Fédération créa son premier secrétariat permanent à Maillardville et embaucha un agent de liaison, M. Roméo Paquette. Tous désenchantèrent vite, aussi bien l'agent de liaison que les membres de la Fédération. Ce que l'on demandait à l'agent de liaison était presque impossible. Il lui fallait être agent de liaison, administrateur, agent de relations internes et publiques, spécialiste en animation, en éducation, en coopération, rédacteur du magazine L'Appel, bref, il lui fallait faire le travail de dix et plus.

C'est à ce moment également qu'il y eut une résolution des membres mandatant la Fédération de revendiquer l'école publique de la langue française, et ceci, malgré l'opposition des paroisses. Pour la première fois, la Fédération dissociait l'éducation en français de la religion catholique. Ce fut la scission entre la Fédération et les paroisses de Maillardville qui croyaient que l'organisme qu'ils avaient aidé à créer en 1945 reniait et abandonnait les écoles catholiques.

Les mémoires et revendications auprès du ministère de l'Éducation portèrent finalement fruit. Le ministère accepta, en 1968, de créer un secteur français à l'école publique à Coquitlam. On souhaitait que cette expérience débouche sur la création d'un programme officiel d'enseignement en français pour la province. Hélas, le programme devint un programme d'immersion.

L'année suivante, l'adoption de la Loi sur les langues officielles insuffla une nouvelle énergie dans la communauté francophone de la province. La Loi donna naissance à l'action socioculturelle du Secrétariat d'État et aux subventions pour les groupes. Ceci permit la

formation d'animateurs communautaires et la Fédération put rejoindre et former nombre de leaders qui redonnèrent un élan à la francophonie de la Côte Ouest. On opta également pour une nouvelle structure de fonctionnement et une nouvelle orientation. On changea de nom en passant de la Fédération Canadienne-Française de la Colombie-Britannique à la

En 1964, le dynamisme et la vitalité de nouveaux jeunes membres de l'administration de la Fédération amenèrent un changement d'orientation au sein de l'organisme. On voulait une fédération représentative non seulement sur le plan provincial mais aussi sur le plan national.

Fédération des Franco-Colombiens. On déplaça le siège social à Vancouver et on créa le poste de directeur général. On se distança également du membership individuel pour aller vers un membership associatif. On confirmait le caractère fédératif de l'organisme en remplaçant l'association d'individus dans une grande corporation par l'union d'une variété d'organismes et d'institutions locales et régionales, une « Fédération de mouvements pour des fins particulières ».

Des revendications et une présence élargies

Du côté des revendications, on présentait des mémoires au ministère de l'Éducation demandant l'établissement d'écoles françaises où l'on enseignerait en français et non le français.

On voulait l'enchâssement du français comme langue d'enseignement dans la Loi scolaire. La victoire fut obtenue en 1978 avec l'ouverture du Programme cadre de français. Près de 600 élèves furent inscrits dans dix commissions scolaires et un service de langue française au sein du ministère fut créé. On approuva également un soutien au Canadian Parents for French dans leurs démarches pour l'obtention de classes d'immersion française.

On demandait aussi la télévision en français. La Société Radio-Canada avait étendu « sa voix » jusqu'à la côte du Pacifique en 1967. Il s'agissait maintenant de lui faire étendre son signal de télévision. Comme suite à la présentation d'un mémoire aux audiences de la C.R.T.C. et l'obtention d'appui d'organismes anglophones et francophones, la télévision française de Radio-Canada fit son entrée en ondes le 27 septembre 1976.

L'élan se poursuivit. Le développement culturel de la communauté faisait l'objet des activités du Conseil culturel franco-colombien. Il y eut la fondation de plusieurs nouvelles associations, notamment à Nanaimo, Kelowna, Vancouver, Campbell River, Maillardville, Comox. Ces années virent aussi la création d'organismes culturels (chorale, théâtre, histoire), de parents, de jeunes et de gens d'affaires. En ce qui concernait sa vocation politique, la Fédération reçut le mandat d'exercer des pressions sur le gouvernement provincial afin de faire exclure les francophones des groupes ethniques : on exigeait la reconnaissance officielle comme un des peuples fondateurs. On lui demandait aussi de

recevoir les plaintes des citoyens qui se sentaient lésés dans leurs droits de francophones et d'acheminer ces plaintes à qui de droit.

La Fédération continua à raffiner ses interventions politiques. Lors du référendum au Québec en 1980, elle adopta une position de non-ingérence et reconnaissait le droit des Québécois à l'autodétermination en stipulant que la situation au Québec était le résultat d'une politique continue d'inégalité à l'égard des droits des francophones sur l'ensemble du territoire canadien. L'organisme provincial insistait sur la nécessité d'une réforme constitutionnelle visant une nouvelle entente fondée sur le principe d'égalité des droits des deux peuples fondateurs, sans porter préjudice à ceux des autochtones. La Fédération réclamait également la participation des francophones hors Québec au processus de réforme. Elle maintint ces positions pendant les années de discussions constitutionnelles et fut active dans les débats entourant les accords du Lac Meech et de Charlottetown.

Le développement communautaire continua. Le mouvement de regroupement s'étendit avec la fondation d'associations de logement, de femmes, de danse, etc. On ne dit plus « Regardez-moi souffrir » mais plutôt « Regardez-moi prospérer ». C'est le nouveau langage d'une communauté qui s'est dotée des institutions dont elle a besoin et qui a commencé à occuper la place qui lui revient sur la scène provinciale. Cette communauté célébrait en 2005 le soixantième anniversaire de la fondation de la Fédération.

La Fédération des francophones de la C.-B. a mis sur pied une exposition historique qui est disponible pour être présentée dans les écoles, sur demande et gratuitement.

Pour information:

La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique
1575, 7^e Avenue Ouest
Vancouver (C.-B.)

V6J 1S1

Tél: (604) 732-1420

Télec: (604) 732-3236

Courriel:
ffcb@fcb.ca

Site internet:
www.ffcb.ca